Lyon 6e

Quartier des Brotteaux

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69004307
Date de l'enquête initiale : 2008
Date(s) de rédaction : 2008
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville de Lyon
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : quartier
Appellation : Brotteaux
Parties constituantes non étudiées : rue, maison, loge maçonnique, église

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1999

Historique

Dans son lotissement du Pré-Morand, l'architecte trace vers 1765 des voies qui se coupent à angle droit. L'une prolonge la Grande Allée réalisée par l'hôtel-Dieu mais avec une largeur moindre : 24, 7 m au lieu de 44, ce qui explique le resserrement actuel du cours Franklin-Roosevelt à partir de la rue Duguesclin. Perpendiculaire à ce "grand cours tendant d'occident à orient" un "petit cours" large de 13,7 m est ouvert (portion de l'actuelle rue Boileau). A l'intersection de ces deux voies bordées d'arbres, une place quadrangulaire est esquissée (actuelle place Kléber). Morand prévoit également six autres allées parallèles ou orthogonales aux cours précédents, mais n'en ébauche alors que trois. Celles-ci sont parallèles au Grand Cours et larges de 12,4 m. Il s'agit de l'allée des Soupirs (portion de la rue Tronchet) au nord, de celle des Désirs (rue de Sèze) et des Amis (rue Bossuet) au sud (Barre-Feuga pp. 20-21). En 1779, la Compagnie du pont envisage de prolonger en ligne droite le Grand Cours à l'est jusqu'à son intersection avec le chemin oblique et sinueux tendant du pont de la Guillotière à Vaulx-en-Velin ; la largeur envisagée pour cette nouvelle route égalerait celle du cours soit 24, 7 m. Les différents propriétaires s'accordent, toutefois la voie ne pourra excéder une largeur de 12, 4 m ; de plus la Compagnie la bordera de fossés, de peupliers plantés et entretenus à ses frais. La dimension fixée explique aujourd'hui le rétrécissement qui existe entre la fin du cours Franklin-Roosevelt et le début du cours Vitton (à partir de la rue Garibaldi) (Barre-Feuga pp. 50-51). La rue Duguesclin est l'ancienne rue Morand. Au sein du Pré-Morand, le terrain choisi par Morand pour son propre usage est l'îlot A riverain du Grand Cours et du coin nord-est de la place dite du Bassin (emplacement actuel du restaurant Orsi - 1998). Morand y fera édifier un grand hôtel particulier d'un étage en pierre de taille, de style classique, avec colonnades, frontons triangulaires, toits en terrasse. Ce "Palais", comme il le surnomme, dit aussi "La Paisible", se disposera perpendiculairement au Grand Cours, avec deux ailes en retour sur le Petit Cours, et une longue façade orientale donnant sur des jardins à la française avec parterres et pièces d'eau isolés de la rue par des murs ou un bâtiment comme un manège pour l'équitation au nord ; les travaux débutent en 1772. En 1783, la construction de la loge maçonnique de la Bienfaisance commence (Barre-Feuga, p. 62-63). Montgolfier réalise deux lâchers de ballon en 1784 dans la plaine des Brotteaux. Les époux Morand vendent en 1784 la moitié méridionale de "La Paisible", une partie des dépendances, les jardins, une grande partie du mobilier et des éléments de décoration à 9 co-acquéreurs ; tous agissent solidairement pour le compte de la loge maçonnique de la Sagesse à laquelle Morand appartiendra. Morand dresse les plans des aménagements à y effectuer (Barre-Feuga pp. 58-59, 68-69). En 1788, il commence la maison de la Rotonde sur un de ses lots de la rue Morand. Au cours du siège de 1793, la plupart des constructions sont endommagées, incendiées ou écroulées (loge de la Bienfaisance, maison Neyrat, atelier du peintre Hennequin, hôtel de la Vengeance) ; de La Paisible ne restent que les caves voûtées, quelques murs, des tilleuls et un bâtiment au Nord (rue Tronchet) ; les allées sont défoncées, les arbres coupés ou morts. Sur la cave et les fondations d'une des ailes de La Paisible, le négociant Ayné fait bâtir vers 1820 la maison qui

borde le côté nord-est de la place Kléber (restaurant Orsi) (Barre-Feuga, p.88, 98). En 1823, Vitton, maire de La Guillotière de 1822 à 1830, décide de dénommer les voies nouvelles de sa commune et plus particulièrement celle des Brotteaux. L'essentiel des noms évoque la famille royale, des hommes illustres de l'Ancien régime ou d'autres périodes. Seuls le chemin de la Tête d'Or (future rue Garibaldi) et l'allée des Charpennes (futur cours Vitton) conservent des appellations de lieux-dits anciens (Barre-Feuga p. 105). A partir de 1825, les constructions font l'objet d'un règlement (Barre-Feuga p. 108-109). Poursuite de l'urbanisation du quartier et matériaux de construction (Barre-Feuga p. 116-119)

Période(s) principale(s) : 3e quart 18e siècle, 4e quart 18e siècle, 19e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Antoine Morand

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Lyon. 744 WP 071. Lettre de M. Goulard, curé de Notre-Dame Saint-Louis, à M. le Comte de Fargues, maire de la ville de Lyon, sd**
  AC Lyon. 744 WP 071. Lettre de M. Goulard, curé de Notre-Dame Saint-Louis, à M. le Comte de Fargues, maire de la ville de Lyon, sd [entre 1814 et 1818].
  AC Lyon : 744 WP 071

Bibliographie

- **BARRE, J, FEUGA, P. Morand et les Brotteaux. 1998**
  BARRE, Josette, FEUGA, Paul. **Morand et les Brotteaux.** Editions lyonnaises d'Art et d'Histoire, collection "Vues de quartier". Lyon, 1998. 128 p. ill. ; 23 cm

Annexe 1

Lettre du curé Goulard au maire de Lyon, sd [entre 1814 et 1818] AC Lyon, 744 WP 71

A Monsieur le Comte de Fargues, Maire de la Ville de Lyon, signé Goulard curé de Notre-Dame St Louis, non daté [entre 1814 et 1818], AC Lyon, 744 WP 71
J’ai reçu, avec beaucoup de reconnaissance, le prospectus que vous m’avez fait l’honneur de m’adresser, et personne ne désire plus que moi, de concourir à un projet, qui doit transmettre à la postérité, le grand exemple que les Lyonnais ont donné de leur dévouement au Roi. Mais vous ne voulez, Monsieur, que ce qui rendra la consécration de ce monument plus religieux et plus durable. Je soumets donc à votre sagesse les observations qui peuvent faire sur vous comme sur moi une forte impression.
Les Broteaux [*sic*] disposés pour des promenades agréables pour divers jeux d’exercice, théâtres et fêtes baladoires ne paraissent pas convenables à ce monument, ce serait vouloir allier le sacré avec le profane, la pieuse tristesse avec la joie qui n’est pas toujours innocente, les soupirs et les accents de la douleur avec les cris et les rires immodérés des différentes passions qui s’agiteraient autour de ce temple.
A ces obstacles moraux se joignent des obstacles physiques. Pour mettre cet édifice en sûreté contre un fleuve indomptable, on fera des dépenses qui ne peuvent être exactement calculées, et l’on aura toujours à craindre que ses fondements posés sur le sable ne soient un jour renversés.
On objectera sans doute que ce monument doit être élevé sur le terrain même arrosé du sang de ces généreuses victimes. Que déjà il est acheté, et consacré par la première pierre posée par son ARM Le Comte d’Artois, et par le signe sacré de notre Rédemption. Ces raisons toutes fortes qu’elles sont, laissent subsister et l’inconvenance et les obstacles, et je réponds que cet achat n’est point perdu, car ce sol doit être fermé pour n’être point profané et si nous indiquons un endroit plus convenable, notre auguste prince consentira volontiers à poser une seconde pierre et l’on devra à ce prince chéri deux monuments qui attesteront deux fois son amour pour les fidèles Lyonnais.
L’ancienne ville, la Montagne Sainte, le Calvaire, les voûtes sacrées où reposent les ossements des Martyrs de la Foi réclament ceux des Martyrs de la Fidélité au Roi légitime, là est l’emplacement où doit être l’église de St Irénée Evêque et patron de ce diocèse.
La chapelle actuelle formerait le chœur des Religieuses de St Michel, les prières pour ces illustres défunts y seraient continuelles, les fidèles y seraient puissamment attirés, cette église aurait plusieurs desservants, tout y inspirerait la piété et le recueillement, les parents et amis de ces victimes y éprouveraient une consolation vraiment religieuse, et comme

nos Rois placèrent à St Denis des Religieux pour veiller sur leurs tombeaux, les Lyonnais auraient pour gardiennes des cendres des anciens et nouveaux martyrs, des religieuses toutes consacrées aux exercices de la Charité. Ce nouveau monument complèterait et illustrerait un établissement si important érigé en Maison Royale et dont LLRRAA Madame Duchesse d'Angoulême et Mde la Duchesse de Berry sont les hautes protectrices. Ces illustres princesses verraient avec satisfaction ce plan qui donnerait une église aux religieuses, assurerait la prospérité de cette grande fondation. Je crois qu'il y aurait de l'économie dans l'exécution et procurerait un plus grand nombre de souscripteurs en réunissant tous les intérêts.
MM. les vicaires généraux seraient priés d'ordonner la plus grande pompe religieuse pour le transport des dépouilles mortelles de ces dignes concitoyens, dont la mort a honoré la Patrie et dont la Patrie veut honorer la Mémoire.

Illustrations

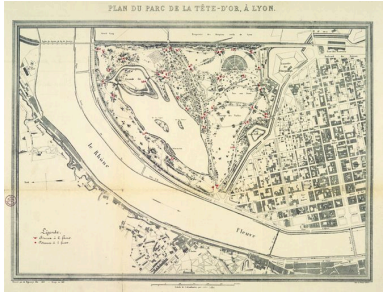

Plan du parc de la Tête d'Or [et des alentours], à Lyon, dressé par de Dignoscyo fils, 1863, tirage de 1887, Impr. A. Roux Lyon, avec le plan d'établissement des poteaux indicateurs dressé en 1885
Repro. Jacques Gastineau
IVR82_20056902595NUCA

Boulevard des Belges, rue Morellet et rue Boileau à la hauteur du musée Guimet
Phot. Didier Gourbin
IVR82_20056901164NUCA

Boulevard Jules-Favre, rue Vauban
Phot. Eric Dessert
IVR82_20066900412V

Le nord de la place Jules-Ferry
Phot. Eric Dessert
IVR82_20066900413V

La rue Waldeck-Rousseau
Phot. Eric Dessert
IVR82_20066900415V

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation du secteur d'étude Lyon (IA69004589) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Église paroissiale Saint-Pothin (IA69002133) Lyon 6e, place Edgar-Quinet , rue Vendôme , rue de Créqui , rue Bugeaud
Immeuble ? cours Vitton (IA69007948) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 6e, cours Vitton
Mausolée dit chapelle expiatoire ou second monument des Brotteaux ; couvent de capucins, actuellement école Ozanam (IA69000667) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 6e, 145 rue de Créqui , 58-60 rue Vauban , rue Louis-Blanc

Auteur(s) du dossier : Véronique Belle
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon

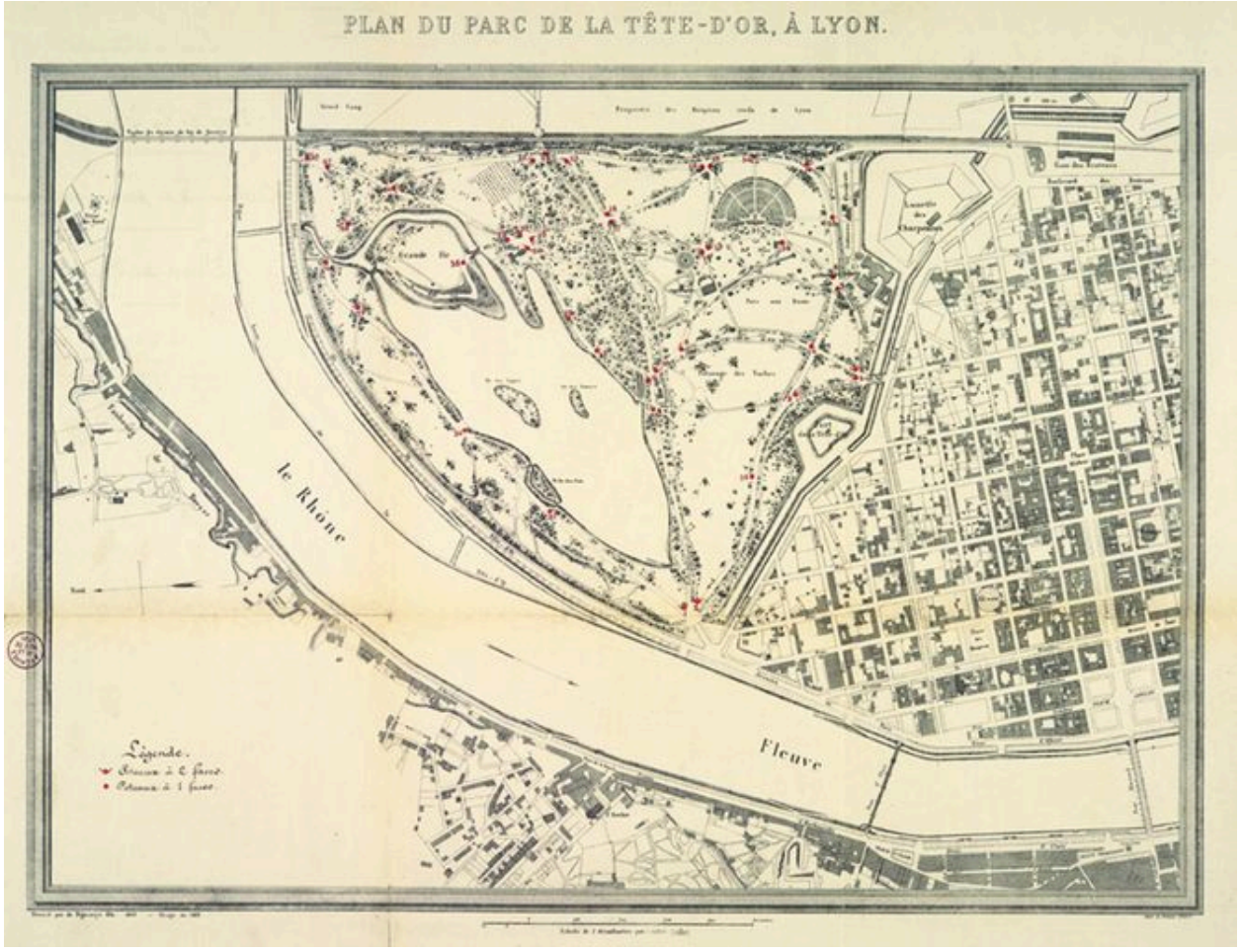

Plan du parc de la Tête d'Or [et des alentours], à Lyon, dressé par de Dignoscyo fils, 1863, tirage de 1887, Impr. A. Roux Lyon, avec le plan d'établissement des poteaux indicateurs dressé en 1885

IVR82_20056902595NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Jacques Gastineau
© Archives municipales de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Boulevard des Belges, rue Morellet et rue Boileau à la hauteur du musée Guimet

IVR82_20056901164NUCA
Auteur de l'illustration : Didier Gourbin
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Boulevard Jules-Favre, rue Vauban

IVR82_20066900412V
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le nord de la place Jules-Ferry

IVR82_20066900413V
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La rue Waldeck-Rousseau

IVR82_20066900415V
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation